DECLARATION LUE EN FORMATION SPECIALISEE
LE 12 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans ignorer que l'inflation grandissante laisse un reste à vivre qui s'amenuise au fil des mois, au point de les mettre en grandes difficultés financières : incidents bancaires à répétition, paiement de factures non honoré, accentuant le un climat d'insécurité financière…

Le *Syndicat FOCD31* porte à votre connaissance l'impérieuse nécessité d'attribuer à tous les agents de la Collectivité et les ASSFAM, la prime de pouvoir d'achat. En effet, la loi permet aux Collectivités territoriales de pouvoir l'instituer.

A **Toulouse Métropole et ville de Toulouse** c'est déjà acté !!!

Nous n'avons jamais renoncé à **vous réclamer les primes** prévues par la loi et la réglementation : **Covid, Ségur, Télétravail, un RIFSEEP** digne pour chacun et un CTI pour les collègues, dont l'octroi est légitime car cadres d'emplois cités dans le décret et qui ne le perçoivent toujours pas.

Par ailleurs, le *Syndicat FO* dénonce la multiplication de **situations discriminatoires** impactant gravement la Santé et le bien-être au travail : la dernière en date concerne une de nos collègues, en situation de handicap, qui a été convoqué par sa responsable tenant des propos humiliants, méprisants et dégradants.
Monsieur le Président, nous vous demandons que **tout cela cesse**.

De plus, nous revendiquons, depuis toujours, de disposer d'une procédure claire et transparente, en ce qui concerne les accidents de travail, comme cela est prévu par la réglementation.
La situation de nos collègues qui tombent en demi traitement en l'absence de reconnaissance de l'AT dans les temps se multiplient et les pénalisent doublement.

Nous profitons de cette instance, **Monsieur le Président**, pour redemander à nouveau, l'accès (visites, e-registre, document unique, etc..) aux élus de la Formation spécialisée dans **les collèges,** ainsi que de participer aux réunions de la Direction de l'Education sur ces sujets.

Concernant la viabilité hivernale 2023-2024 à la Direction des Routes, le jour préventif sera-t-il toujours offert ?

Monsieur le Président, le *Syndicat FO CD31* attend des réponses de votre part sur tous ces dossiers.

Force Ouvrière : Écouter, partager, agir !